



LE G.R.A.U

Le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité

vous parle

JANVIER 2023, NUMÉRO 3



Par Charly CRESPE,
Président du Groupe de Réflexion pour l'Avenir et
l'Unité

L'ÉDITO

Chers lecteurs,

En ce début d'année 2023 vous lisez la 3ème édition de notre bulletin d'information « Le G.R.A.U vous parle ». Ce bulletin est le fruit d'un travail collectif des auteurs, correcteurs, de notre chargé de la mise en page, et de toutes celles et ceux qui nous aident à le distribuer. Fidèles à nos valeurs, nous continuons de défendre un projet, une pensée alternative pour notre ville qui mérite toujours mieux.

Dans ce numéro, vous pourrez lire les développements les plus récents concernant les infructueux travaux du port de pêche et l'état d'avancement du funeste projet du camping des pins, voué à bétonner le moindre centimètre carré de végétation restante en cœur de ville. D'ailleurs vous pourrez lire aussi un article « la critique est aisée mais l'art est difficile » qui résume bien la situation de notre commune.

Nos colonnes sont aussi ouvertes pour permettre une libre expression de nos concitoyens. Vous pourrez lire Marine BEDES parent d'élève de l'École TABARLY au sujet de la fermeture annoncée de cet établissement. Je vous souhaite une bonne lecture et de bien commencer cette année 2023, qu'elle vous apporte le bonheur et la joie.

Je vous donne aussi rendez-vous à notre prochaine réunion publique le 2 février 2023 à partir de 18h30. Adhérents et futurs adhérents, nous vous accueillerons dès 17h00 à la Salle carrefour 2000 pour une « crêpe party ».■



Par Martine LEMARCHAND, résidente rive gauche

LA CRITIQUE EST AISÉE MAIS L'ART EST DIFFICILE

Lors du conseil municipal de juillet 2008 et de la présentation du PLU (plan local d'urbanisation) Monsieur CRAUSTE, alors conseiller municipal d'opposition,

« constate la complexité de la procédure de révision en cours mais **regrette que la population ne soit pas plus associée au projet communal dans le cadre de la concertation.** Il constate que le projet d'aménagement **privilégie de manière trop importante l'urbanisation au détriment de l'environnement et du cadre de vie des habitants** » (extrait)

Qu'en est-il 14 ans plus tard, alors qu'il est maire depuis mars 2014 ?

Où sont les concertations avec la population ? Pour ma part, je n'ai connu qu'une réunion publique pour le PLU, parfois houleuse, où la population n'était pas entendue!

Que penser de l'urbanisation ? Avec un écoquartier qui n'en a que le nom et qui ressemble plus à **une barre HLM**, 2 maisons qui seront de **services mais pas médicales**, une médiathèque imposante, et peu adaptée aux besoins, **je vois surtout du béton!**

Quant à l'environnement et au cadre de vie des habitants, que dire ?

Beaucoup **d'arbres sacrifiés**, pour l'instant, non remplacés,

Un cadre de vie dégradé du fait de la suppression des parkings, des travaux inachevés, de l'absence de navettes, d'un réseau cyclable peu cohérent, de la saleté des rues etc...

Utiliser des **mots** comme : CONCERTATION, URBANISATION, VEGETALISATION, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, oui, mais encore faut-il qu'ils aient un sens et une portée.

En conclusion, quelles ont été les avancées positives pour les Graulens par rapport aux critiques de 2008 ? **Personnellement, je n'en vois pas, bien au contraire, je ne constate que des retombées négatives !■**



UN POINT SUR L'ÉCOQUARTIER

Par Martine SCOLLO-OGIER,
conseillère municipale

Le début de l'été était arrivé avec la « délivrance » (prévisible) d'un permis d'aménager et de trois permis de construire en faveur des promoteurs PITCH IMMO (Société en Nom Collectif) et LA SEGARD (Société Anonyme).

Trois courageux résidents du MAY FLOWER et de LOU FANAL ont retroussé leurs manches, et, avec l'aide de leurs voisins, ont pu réunir les fonds nécessaires à une requête en annulation de ces quatre décisions administratives. La population Graulenne a également apporté un soutien précieux par sa contribution à la cagnotte créée à cet effet. Les soutiens ont été vivement appréciés.

Cette action juste et courageuse avait semblé refroidir les promoteurs... Puis, en novembre dernier, des travaux d'aménagement ont été annoncés par affichage sur le site. Des barrières de chantier ont été entreposées, et des travaux de préparation des voiries et des réseaux ont débuté. Puis, plus rien... Y-avait-il une intention d'impressionner ? On peut se le demander.

Que pouvons-nous attendre pour l'avenir ? Nous pouvons légitimement espérer que le Tribunal Administratif de Nîmes annule ces quatre permis. Nous pouvons également espérer qu'il annule la délibération illégale du 27 mars 2021 à l'origine de tout ce remue-ménage dont le Grau du Roi et les Graulens se seraient bien passés !

Quoiqu'il en soit, nous restons déterminés et encore prêts à relever les manches !

Les audiences devraient être fixées dans le cours du premier semestre de cette année.

La démarche est légitime et intelligente, le bout du chemin ne semble plus très loin, mais les fonds demeurent nécessaires et toute contribution, même modeste, sera la bienvenue. Si vous souhaitez apporter votre aide, nous vous invitons à contacter l'association LOU FANAL (association.loufanal30@gmail.com).

Bien entendu, nous sommes à votre écoute, et nous vous tiendrons au courant de la suite de cette affaire ! ■



Par Martine LEMARCHAND,
résidente rive gauche



QUEL DEVENIR POUR NOS PETITS GRAULENS ?

La municipalité prévoit une restructuration des écoles et des services à l'enfance.

Le regroupement des 2 écoles maternelles est acté à Deleuze pour la rentrée 2024.

L'ex école Tabarly accueillerait les 2 multi-accueils.

Les accueils de loisirs s'installeraient dans une aile de l'école Quet.

Un projet de cette ampleur aurait mérité un vrai travail de concertation. Les parents sont inquiets, ils se posent des questions : quels sont les avantages et les inconvénients de ce projet ?

Les conséquences ont-elles été toutes évaluées et la dimension humaine a-t-elle été prise en compte ?

Des travaux sont-ils prévus et si oui, lesquels ?

A-t-on anticipé une possible augmentation des effectifs ?

Il existe d'autres solutions ! Ont-elles été explorées ? ■



Par Corinne PIMIENTO,
conseillère municipale



Par Éric SURJUS,
résident Centre-ville

OÙ EN EST-ON DE NOS TRÈS "CHERS" PONTONS ?

Dans le premier numéro du Grau vous parle, nous vous relations les passes d'armes entre la société TP SPADA et le duo Région Occitanie - Mairie de Le Grau du Roi , à propos de la construction des nouveaux pontons du port de pêche. Nous espérons sincèrement vous annoncer de bonnes nouvelles à la lecture de cet article. Car le combat politique doit céder sa place devant l'intérêt général de la commune. Ainsi donc, après des mois de discussions et d'essais tous aussi improductifs les uns que les autres, la reprise des travaux était espérée pour le mois de mai 2022...

Quel optimisme naïf de notre part ! Hormis la remise en place dans la précipitation du second ponton "gasoil" qui avait été démonté, rendant le travail de nos pêcheurs plus compliqué encore, le chantier n'a pas progressé. Signes peu encourageants, la grue servant à pratiquer les forages et à positionner les pieux d'essais, propriété de TP SPADA, a été démontée à la fin du mois d'août. Puis, la barge qui la supportait s'en est allée en toute discrétion à la mi-octobre. Rappelons que l'immobilisation de ce matériel pendant de longs mois a été facturée à la Région, et donc au contribuable, pour un montant faramineux...

Que va-t-il se passer maintenant ? On se dirige plus que probablement vers une annulation du marché public qui avait été accordé à TP SPADA. Les deux parties vont-elles trouver un accord pour se séparer "à l'amiable" ? On peut en douter. Des sommes trop importantes sont en jeu pour qu'une procédure judiciaire puisse être évitée. Et si la Région est tenue pour responsable de ce fiasco, les contribuables d'Occitanie vont devoir encore mettre la main à la poche.

Le conseil portuaire qui s'est tenu le 29 novembre dernier devait lever l'opacité sur ce dossier : il n'en a rien été. Un nouvel appel d'offre devrait être lancé. Cette procédure durera six mois environ. Des travaux seront-ils engagés au printemps, à l'approche de la période estivale ? On peut parier que non. Rendez-vous donc en septembre pour une reprise éventuelle du chantier. Bon courage d'ici-là à nos amis pêcheurs, les grands perdants dans cette triste affaire. ■



ADIEU LES MATELOTS DE L'ÉCOLE TABARLY

Par Marine BEDES, maman inquiète et représentante des parents d'élèves de TABARLY

Le 5 décembre dernier, les représentants des parents d'élèves des écoles maternelles ont été convoqués par le Maire et ses équipes. Il leur a alors été annoncé la fermeture de l'école Tabarly. Les enfants seront transférés à l'école du centre ville dès la rentrée 2024. Les raisons annoncées : Le besoin de récupérer ses locaux pour y installer la crèche qui n'est plus aux normes, et la réduction des coûts. Nous n'avons aucune visibilité sur les travaux qui seront faits à Deleuze qui n'est aujourd'hui pas capable d'accueillir dans de bonnes conditions tous ces enfants. Un coup dur pour les jeunes parents qui ont tant sacrifié pour rester ou pour venir vivre au Grau du Roi avec l'espoir de voir leurs enfants grandir dans les meilleures conditions. Native du Grau du Roi, je ne peux qu'être triste en faisant le bilan de l'évolution de l'offre à destination de l'enfance et la petite enfance, qui me semble sacrifiée.

Beaucoup de structures sont vieillissantes, les propositions associatives culturelles et sportives se fanent, les solutions de garde pour les nourrissons sont insuffisantes et inadaptées, le centre de loisirs délabré et son projet pédagogique quasi-inexistant bouleverse le coeur de chaque parent qui est contraint d'y laisser son tout-petit pour aller travailler.

Depuis 2013, la commune perd beaucoup de jeunes au profit des séniors. Cependant, je n'ai pas l'impression qu'une réelle politique en faveur des familles ait été mise en place pour les faire revenir. Pourtant, je reste persuadée que nos aînés ont besoin de rire, de joie, de vie, et d'enfants qui gambadent autour d'eux le sourire aux lèvres, tout comme nos enfants ont besoin de la transmission de nos anciens pour se construire.

Une école qui ferme, c'est un village qui meurt.

N'y avait-il pas d'autres solutions ? Et si nous essayions, ensemble, dans la concertation, de trouver une solution pérenne qui permette de garder ouverte l'école Tabarly.

Nos petits matelots le valent bien. ■

JEUDI 02 FÉVRIER
Crêpes party
17H00

RÉUNION PUBLIQUE
18H30

SALLE CARREFOUR 2000

INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE
NEWSLETTER

